

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Marie-Alice DEMOUGE

Développement de la lecture publique  
à Besançon :  
la politique de constitution du fonds  
de la médiathèque Pierre Bayle.

Sous la direction de M. LARBRE.

ANNEE : 1987

23<sup>ème</sup> PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE A BESANCON :  
LA POLITIQUE DE CONSTITUTION DU FONDS DE LA MEDIATHEQUE F. BAYLE

DEVELOPMENT OF THE PUBLIC LIBRARIES IN BESANCON :  
THE CONSTITUTION POLICY OF THE F. BAYLE'S PUBLIC LIBRARY COLLECTION



Mémoire présenté par  
Marie-Alice DEMOUGE

Sous la direction de  
M. F. LARBRE

1987  
19

Année 1987

## R E S U M E S

RESUME : Le développement de la lecture publique est un fait récent à Besançon. La médiathèque Pierre Bayle, ouverte en novembre 1986, s'insère dans un réseau de bibliothèques. La politique de constitution de son fonds de documents, (ouvrages du secteur adulte), permet l'étude de ses principales orientations, et suscite une réflexion sur sa gestion et ses perspectives d'avenir.

ABSTRACT : the libraries'development is a new event in Besançon. The library Pierre Bayle, that was opened in november 1986, is attached to a network of libraries. The collection development policy allows the study of its main trends, and brings about consideration on its management and its future prospects.

## P L A N

Introduction.....	p. 1
I. Situation des bibliothèques avant l'élaboration du réseau...	p. 3
1. Au centre ville	
2. Dans le quartier de Planoise	
3. Dans le quartier des Clairs Soleils	
4. Dans les quartiers de Montrapon, la Grette, Palente	
5. Les services de documentation spécialisée	
II. Les insuffisances de la lecture publique.....	p. 7
III. Le réseau des bibliothèques de Besançon.....	p. 9
1. Objectifs.....	p. 9
2. Mise en place du réseau.....	p. 10
2.1. La nouvelle organisation administrative	
2.2. Dobis/Libis : système informatique de gestion des bibliothèques de Besançon	
2.3. L'aménagement de la médiathèque dans les locaux du centre Pierre Bayle	
IV. La politique de constitution du fonds de lecture adulte de la médiathèque.....	p. 16,
1. Le fonds de la bibliothèque populaire.....	p. 16
2. Les acquisitions nouvelles.....	p. 19
2.1. Le budget consacré à l'achat d'ouvrages	
2.2. Nature des acquisitions et critères de choix	
3. Premier bilan de fonctionnement.....	p. 22
V. Propositions pour une politique d'acquisition.....	p. 25
Conclusion.....	p. 28

# I N T R O D U C T I O N

La médiathèque Pierre Bayle de Besançon a ouvert ses portes au public le 28 novembre 1986. Sa création s'insère dans un projet, visant à réunir en un réseau homogène, l'ensemble des bibliothèques de la ville. La politique de constitution du fonds de documents est un des aspects essentiels de sa mise en service. L'objectif de ce travail est d'étudier les réalités de cette politique, (nous nous préoccupons uniquement des documents appartenant à la salle de prêt adultes).

Le développement de la lecture publique à Besançon est un fait récent, dont il conviendra de parler, afin d'en comprendre la nécessité, les bouleversements provoqués, la somme de travail à accomplir. L'examen de la situation des bibliothèques en 1985, et l'analyse du projet de restructuration, permettront de mieux cerner la place centrale de la médiathèque, au sein du réseau de lecture publique.

En cette période d'informatisation des bibliothèques, alors même que la notion de gestion évolue, souvent remplacée par le terme de management, il existe plusieurs techniques performantes, qui évaluent la qualité des collections d'une bibliothèque, les habitudes de ses utilisateurs (ou non utilisateurs), et les moyens susceptibles d'améliorer son efficacité. Nous nous intéresserons d'avantage ici aux mesures quantitatives, souvent plus faciles à appliquer et interpréter, que des évaluations qualitatives. Efficacité sous-entend qualité du service rendu aux lecteurs, et corollairement, adaptation des collections aux besoins du public.

En tant que structure récente, la médiathèque Pierre Bayle offre un terrain d'étude intéressant, quant à cette question de politique d'acquisition des documents et de gestion des stocks. Comment a-t-on envisagé, discuté, élaboré le fonds de documents ? Quels ont été les critères prioritaires de choix des ouvrages ? Le concept de "gestion des stocks" a-t-il donné lieu à une réflexion et des initiatives de travail ? Après quelques mois de fonctionnement, quel premier bilan peut-on dresser ?

Autant de questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre dans cette note de synthèse : plus qu'un constat, ce travail devra permettre l'ébauche d'une réflexion et ouvrir des perspectives d'avenir pour la médiathèque.

## I. SITUATION DES BIBLIOTHEQUES AVANT L'ELABORATION DU RESEAU

L'examen des structures pré-existant à la création de la médiathèque et la mise en place du réseau, est nécessaire, afin de mieux exposer les objectifs à atteindre en matière de lecture publique.

Besançon est une ville d'environ 121 000 habitants, répartis dans 14 quartiers. En 1985, 7,7 % de la population fréquente les bibliothèques de la ville, moyenne faible par rapport à la moyenne nationale : 14 %, et la moyenne que se fixent en général les municipalités, 25 % - 30 %.

En 1982, le retrait du bibliobus de la Bibliothèque Centrale de Prêt, qui desservait les petites bibliothèques de la ville et les écoles, a fait apparaître plus crucialement les manques d'équipements en lecture publique. A ce propos, on peut signaler qu'aucune bibliothèque n'a été construite à Besançon depuis plus d'un siècle. Si des quartiers bénéficient en 1985 de locaux aménagés, d'autres n'ont encore aucune structure à leur disposition.

### 1. Au centre ville

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE, héritière d'un riche passé historique, doit son origine aux collections réunies par le Cardinal de Granvelle. L'Abbé Boisot les rachètera en partie, pour les léguer à ses concitoyens et en faire un dépôt ouvert au public. Son testament de 1694 constitue la charte de fondation de la bibliothèque. Au fil des années, l'établissement s'est enrichi des confiscations révolutionnaires, de dons et legs divers. Installée dans une abbaye jusqu'à la Révolution, la bibliothèque a été transférée dans les locaux actuels, édifiés de 1808 à 1839 pour la recevoir. (Aujourd'hui, le bâtiment est trop petit pour stocker l'ensemble des documents dispersés en 5 lieux de la ville).

La bibliothèque est dépositaire du dépôt légal régio-

nal et compte un fonds de 260 000 imprimés (plus de 700 titres de périodiques dont 400 en cours), 3700 manuscrits, 1000 incunables, 12 000 dessins, estampes, cartes et plans, 18 000 monnaies et médailles, 200 tableaux et sculptures. S'ajoutent les archives municipales depuis 1290 et les registres paroissiaux depuis la fin du seizième siècle.

Le prêt au public est restreint, la consultation sur place est plus importante, en raison de la nature même du fonds. Cependant, les possibilités d'accueil sont très limitées : jusqu'à 150 lecteurs par jour se disputent les 30 sièges de la salle d'étude.

La BIBLIOTHEQUE POPULAIRE : cette bibliothèque a longtemps été abritée dans un local très étroit, (elle date de 1885). Transférée dans des locaux de l'Hôtel de Ville, gérée par un personnel municipal, elle cessera ses activités à la fin de l'année 1985 : son fonds de 35 000 ouvrages sera alors en partie récupéré, pour la constitution du fonds de la médiathèque Pierre Bayle.

Le terme même de bibliothèque populaire peut surprendre et semer une certaine confusion. Cette nomination traduit la distinction, qui a d'ailleurs survécu, établie entre une bibliothèque d'étude : "la classée", et une bibliothèque tous publics "la populaire".

Ces deux structures ont coexisté sous la responsabilité d'un conservateur en chef, avec cependant des gestions très séparées. La bibliothèque populaire, avec un public d'environ 2500 lecteurs, a plus ou moins végété, souffrant entre autres, d'un manque de personnel qualifié, (en 1985, sur 9 postes, une seule personne avait reçu une formation théorique : le CAFB). La médiathèque Pierre Bayle a remplacé cette bibliothèque populaire. Sa création correspond à la volonté de la municipalité de mettre en place un véritable service de lecture publique.

Le CENTRE CULTUREL PIERRE BAYLE : dans les locaux de centre, existent :

- la bibliothèque pour les jeunes (16 000 ouvrages),

- le centre de documentation et de périodiques, (400 publications périodiques), qui reçoit environ 100 personnes par jour. Des dossiers de presse sont régulièrement constitués. Un fichier, axé plus particulièrement sur les problèmes du monde contemporain, permet une recherche thématique.

## 2. Dans le quartier de Planoise

Ce quartier entièrement créé au cours des vingt dernières années, est le plus habité de Besançon : 15 % de la population bisontine.

La BIBLIOTHEQUE JEAN MOULIN : elle dessert un public adultes et enfants, (14 700 ouvrages, 60 000 prêts par an). Elle est aménagée dans le sous-sol d'un immeuble d'habitation.

La BIBLIOTHEQUE DE L'AVENUE ILE DE FRANCE : elle ne reçoit que des enfants, (8000 ouvrages). Elle occupe le rez-de-chaussée de la Maison des Associations.

## 3. Dans le quartier des Clairs Soleils

Une BIBLIOTHEQUE pour adultes et enfants est implantée depuis 1975 dans ce quartier populaire. Elle possède 13 000 ouvrages environ. Elle est aménagée dans une ancienne demeure, au milieu d'un parc.

## 4. Dans les quartiers de Montrapon, la Grette, Palente

Trois ANNEXES de la bibliothèque populaire du centre ville sont implantées dans des locaux polyvalents (maisons de jeunes). Leur fonctionnement est limité : heures d'ouverture et personnel réduits ; nombre d'ouvrages inférieur à 3000. Leur appartenance à des Maisons de Jeunes sélectionne le public.

## 5. Les services de documentation spécialisée

Trois structures documentaires dépendent au même titre que les autres bibliothèques, du service des affaires culturelles de la mairie. Il est important de les signaler, car elles participeront plus tard au réseau.

Le CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUSEE DE LA RESISTANCE : il possède 2000 titres (période 1933-1950), une photothèque de 6000 négatifs et 2000 tirages, 60 abonnements de périodiques.

Son public est composé de scolaires, universitaires et chercheurs. Le centre est également utilisé par les conservateurs des musées. Le prêt y est peu important, l'aspect recherche privilégié.

Le CENTRE DE DOCUMENTATION DU MUSEE D'HISTOIRE GRANVEL se trouvent dans ce musée deux fonds documentaires, distincts de par leur origine, leur constitution et leur classement :

- le fonds du musée d'histoire de Besançon ;
- le fonds Horlo sur l'histoire de l'horlogerie.

Il s'agit de 4 500 diapositives, 1000 ouvrages, quelques bandes vidéo ou films.

La spécificité de ce centre est intéressante, et actuellement, son développement s'oriente dans les directions suivantes : l'histoire franc-comtoise, l'architecture et l'urbanisme, la culture scientifique et technique.

La BIBLIOTHEQUE REGIONALE DES BEAUX-ARTS : le fonds comporte 4000 livres, 5000 diapositives, 150 affiches, 100 cassettes vidéo, 50 titres de périodiques. Les livres sont en prêt pour les élèves et les enseignants, et en consultation pour le public extérieur. Recherche et lecture sur place sont importantes.

## II. LES INSUFFISANCES DE LA LECTURE PUBLIQUE A BESANCON

Suite à cette rapide présentation des bibliothèques de la ville (ont été volontairement omises les bibliothèques d'entreprises et d'associations, dont le fonctionnement est limité par le bénévolat et les crédits), il convient de souligner les manques d'un réel service de lecture publique.

1. Les faiblesses du système s'expliquent en partie par l'organisation administrative. D'après l'organigramme des relations administratives (voir page 30), nous constatons que les bibliothèques (d'avant restructuration), dépendent du service des affaires culturelles de la mairie. Ainsi, avons nous à faire à un essaim de bibliothèques, très diverses de par leur importance, leurs moyens, leur public. Disséminées dans la ville, gérées indépendamment les unes des autres, ces bibliothèques ne bénéficient d'aucune politique globale. S'ensuivent déséquilibres et dysfonctionnements, inévitables en cette absence de coordination et gestion rigoureuses.

2. Le personnel (voir tableau page 31), est inégalement réparti. Dans certaines bibliothèques, les postes à mi-temps dépassent 80 % du total des emplois (Ile de France, Pierre Bayle enfantine). Cela pose des problèmes au niveau du suivi du travail. D'autre part, si des bibliothèques sont bien pourvues en personnel qualifié (par exemple les Clairs Soleils, avec trois bibliothécaires à temps plein), d'autres souffrent d'un manque de personnel formé (en particulier la bibliothèque populaire).

3. Les postes très diversifiés ne correspondent pas à une diversité des fonctions. Dans certaines structures, le travail de bibliothèque est assuré indifféremment par les animateurs, bibliothécaires, employés... C'est un inconvénient pour un fonctionnement rigoureux et performant.

## Conclusion

Les implantations d'équipements en lecture publique en 1985 à Besançon, sont nettement insuffisantes (voir tableau récapitulatif page 32 et normes indicatives de la Direction du Livre page 33).

Tout un passé a contribué à cette situation : le désintérêt porté à la bibliothèque populaire (par rapport à la municipale classée) et le développement plus ou moins contrôlé de petites structures (dans les années 60-80), en sont par exemple une illustration.

En 1985, trois quartiers seulement sur quatorze, délimités par le plan d'occupation des sols, sont desservis de manière satisfaisante : les Clairs Soleils, le centre ville, Planoise.

Lorsque la municipalité décide de restructurer son service "bibliothèques", elle s'attèle à une tâche de grande envergure. Monsieur Régis Faivre, bibliothécaire, est chargé par la mairie de proposer une nouvelle organisation des bibliothèques de la ville et de constituer un réseau de lecture publique. Travail difficile, de longue haleine, qui a exigé de sa part et de celle du personnel, un investissement humain considérable.

Nous allons dans la partie qui suit examiner les grandes lignes du projet, voir dans quelle mesure la médiathèque est l'élément moteur du réseau. Puis nous nous centrerons sur cet aspect volontairement mis en évidence : la politique de constitution du fonds de la médiathèque Pierre Bayle, (section adultes), indissociable du contexte de restructuration des bibliothèques de la ville.

### III. LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE BESANCON

#### 1. Objectifs

Le réseau doit permettre de remédier à l'état de sous-développement qui affecte la lecture publique à Besançon. Nous pouvons résumer ses objectifs par les trois termes de coopération, organisation et coordination. Monsieur Faivre, dans la présentation de son projet, présente de cette manière les implications du réseau :

<i>ORGANISATION</i>	<i>IMPLICATIONS</i>	<i>BENEFICIAIRES</i>
<i>Mise en commun des ressources de toutes les bibliothèques</i>	<i>Extension des possibilités</i>	<i>Le public</i>
<i>Rationalisation des fonctionnements pour toutes les bibliothèques</i>	<i>Economies budgétaires</i>	<i>Le contribuable La municipalité</i>
<i>Organisation du travail et des activités pour l'ensemble des bibliothèques</i>	<i>Efficacité</i>	<i>Le personnel Le public</i>

A moyen terme, le réseau doit assurer le quadrillage de la ville de Besançon en services de lecture publique, que ce soit au moyen de bibliothèques de quartier (pour les quartiers à forte densité de population), ou de bibliobus.

La médiathèque, dans le réseau, joue le rôle de bibliothèque centrale : elle regroupe l'essentiel des fonctions communes à l'ensemble des bibliothèques, administration, acquisitions, gestion technique des documents, diffusion, animation... Sa position de bibliothèque de référence l'amène à gérer le nombre de documents le plus important et à en assurer une dif-

fusion optimale auprès du public. Elle doit également offrir une variété de supports d'information, c'est pourquoi outre le prêt d'ouvrages et la consultation de périodiques, elle doit proposer des services tels que le prêt de documents audiovisuels. Le projet envisage la création d'une discothèque, d'une vidéothèque et d'une artothèque.

## 2. Mise en place du réseau

Des priorités ont été nécessaires à la mise en place du réseau. Ce sont :

- une nouvelle organisation administrative.
- l'acquisition d'un système informatique de gestion des bibliothèques.
- l'aménagement de la médiathèque (salle de lecture adultes, salle des périodiques, services techniques, salle d'accueil au public, salle d'exposition), dans les locaux du centre Pierre Bayle.

Nous nous attacherons exclusivement à ces trois points, puisque la médiathèque a ouvert ses portes, une fois ces réalisations terminées. L'amélioration des structures existantes, et le projet de nouvelles bibliothèques de quartiers, de la vidéothèque, la discothèque et l'artothèque ne nous concernent pas directement dans cette étude, aussi délaierons nous ces points forts du réseau, malgré leur intérêt évident.

### 2.1. La nouvelle organisation

L'organigramme (voir page 34) donne une vision synthétique de l'organisation administrative du réseau.

Trois services distincts sont opérationnels :

- le service administratif : dépendant de l'administration générale, il est chargé des attributions principales suivantes : la gestion du personnel, le budget et la gestion

comptable (suivi des dépenses, acquisitions, recettes), les relations administratives avec la municipalité.

- le service du réseau de lecture publique : Monsieur Faivre a proposé un schéma très explicatif, quant au circuit du document, depuis l'acquisition jusqu'au prêt (voir page 35).

La concertation entre les divers membres du réseau est à la base du fonctionnement. Les vœux d'achat émis par chaque responsable, sont ensuite harmonisés en fonction d'une politique globale d'acquisition. Puis le service administratif centralise les commandes, et se charge des bons de commande. Après vérification des livraisons, les documents subissent le traitement nécessaire à la diffusion auprès du public : contrôle, estampillage, catalogage... ce, avant d'être répartis et distribués dans les bibliothèques. (Actuellement, les services techniques sont intégralement regroupés à la médiathèque. Quand chaque annexe disposera de son propre matériel informatique, le catalogage pourra être partagé).

- le service de la municipale classée : la bibliothèque municipale classée n'entre pas pour le moment dans le cadre du réseau. La séparation fonds ancien / fonds lecture publique demeure à part entière. Une intégration par le biais de l'informatique pourrait se faire dans des temps futurs.

## 2.2. Dobis/Libis : système informatique de gestion des bibliothèques de Besançon

Dobis/Libis est un système intégré, qui couvre toutes les fonctions d'une bibliothèque : catalogage, prêt, recherche, acquisitions, bulletinage et résumé. Il peut être utilisé par une seule bibliothèque ou par un réseau. Plusieurs bibliothèques distantes les unes des autres peuvent se partager les services d'un même ordinateur central. En réseau, les fichiers de toutes les bibliothèques sont stockés dans la mémoire de l'ordinateur. Chaque bibliothèque, grâce à des terminaux, gère ses propres fichiers et dispose d'un accès aux autres établissements, (l'actualisation des catalogues et fichiers à la disposition des utilisateurs est permanente). La consultation du catalogue central permet à l'établissement qui recher-

che un document de déterminer qui en possède un exemplaire et de savoir s'il est disponible ou non. Notons que la constitution d'un fichier unique pour les bibliothèques en réseau n'impose pas un mode de fonctionnement uniforme.

Dobis/Libis est conforme à MARC, format d'échange international d'informations bibliographiques. Il est totalement compatible avec le codage de MARC pour les monographies, les films, les manuscrits, les cartes géographiques, la musique et les périodiques. Ceci est intéressant dans le cas d'un réseau qui regroupe plusieurs centres d'intérêt (lecture publique et bibliothèque d'étude). Chaque entité peut conserver sa propre méthode d'organisation et sa propre gestion.

Un bibliothécaire peut consulter les fonctions : acquisitions, catalogage, prêt, recherche, bulletinage et résumé. Il obtiendra une information complète sur tout document en rayon, en prêt ou en commande. Il pourra retrouver n'importe quel enregistrement du catalogue au moyen de l'un des dix index suivants :

- Nom
- Titre (tous les mots du titre sont interrogeables)
- Matières (jusqu'à 14 mots-matières possibles)
- Numéro systématique
- Mots du résumé
- Editeur
- ISBN/ISSN
- En réserve
- Cote
- Numéro d'exemplaire

Le logiciel donne la possibilité de recherches croisées, par les opérateurs booléens, et une sélection par dates.

Dobis/Libis est implanté sur IBM, matériel utilisé par la mairie de Besançon. Ses possibilités de modifications sont réelles. Enfin, l'adaptation sur minitel est écrite et fonctionne déjà à la bibliothèque centrale de prêt des PTT. (A Besançon, elle a fonctionné le 27 avril 1987 au salon du livre de Franche-Comté).

Un autre argument a plaidé en faveur de Dobis/Libis : Nice et Strasbourg l'utilisent pour des activités tout à fait similaires à celles de Besançon.

Le choix de ce logiciel a impliqué un travail important de traduction (de l'anglais au français). Actuellement, il fonctionne pour les modalités précédemment décrites (mis à part le bulletinage et les statistiques).

Le module de statistiques sera opérationnel dans le courant de l'année 1987 : les statistiques peuvent être analysées et imprimées sous différentes formes exploitables (nombre et type de documents prêtés pendant une période , par exemple).

L'absence de statistiques précises a limité cette étude. Nous verrons dans quelle mesure l'utilisation des statistiques fournies par Dobis/Libis peut améliorer la politique d'acquisition.

### 2.3. Aménagement de la médiathèque dans les locaux du centre P. Bayle

L'implantation de la médiathèque dans les locaux du centre Pierre Bayle a supposé l'adaptation de la structure à des bâtiments anciens : il s'agit en effet d'une ancienne caserne, dont les murs de refend atteignent jusqu'à un mètre d'épaisseur. Il a fallu également tenir compte des contraintes de résistance des sols, qui limitent les possibilités d'utilisation.

Actuellement, les locaux se répartissent de cette manière :

#### SERVICES PUBLICS

##### - rez de chaussée

Informations culturelles	62 m2
Cafétéria/Consultation de quotidiens	99,23 m2
Discothèque	112 m2
Vidéotheque	112 m2
Bibliothèque des jeunes	261,65 m2

##### - premier étage

Salle de prêt adultes	490,50 m2
-----------------------	-----------

Salle de presse et d'actualité	138,93 m2
Toilettes	10,26 m2
Hall d'exposition	103,40 m2

TOTAL ZONE PUBLIQUE = 1389,97 m2

(Les normes de la Direction du Livre attribuent 1892 m2 pour les services publics d'une centrale dépendant d'une ville de 120 000 habitants. Besançon est bien en dessous des normes).

#### SERVICES INTERNES

- <u>rez de chaussée</u>	
Services techniques	134,52 m2
Bureaux	68 m2
- <u>premier étage</u>	
Salles de travail et bureaux	321,95 m2

TOTAL ZONE INTERNE = 524,47 m2

(Les normes de la Direction du Livre attribuent 863 m2 aux services intérieurs pour une centrale de cette importance).

Le projet de restructuration proposait la construction d'une mezzanine sous verrière, de 250 m2, qui, attenante à la salle de prêt et la salle d'actualité, aurait abrité la section enfants et adolescents. Les 261,65m2 de l'actuelle bibliothèque des jeunes aurait alors servi de réserve, pour le bibliobus et les livres adultes. (voir plan page 36). Il s'ensuivait une meilleure fonctionnalité du bâtiment, avec un rapprochement des zones de lecture publique (section enfants et adolescents proche de la section adultes), une réserve adjacente aux services techniques, et un accès unique pour tous les lieux publics (intéressant pour le prêt et le contrôle anti-vol). Ce projet n'ayant pas été réalisé, il n'existe actuellement pas de réserve. Par conséquent, le bibliobus ne peut fonctionner pour le moment, et il n'y a pas possibilité de stockage des livres adultes. A plus ou moins long terme,

(Monsieur Faivre pense que d'ici deux ans), la situation sera difficilement viable, au vu de l'accroissement des collections d'une part, et de la nécessité, d'autre part, d'un bibliobus.

#### IV. LA POLITIQUE DE CONSTITUTION DU FONDS DE LECTURE ADULTE DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque, appelée à fonctionner en tant que centrale au sein d'un réseau de lecture publique, a donc remplacé la vétuste bibliothèque populaire, qui avec ses 2500 lecteurs, stagnait depuis de nombreuses années. Elle a récupéré le fonds d'ouvrages de cette structure devenue inutile, cadeau plus ou moins "empoisonné", qui a exigé un lourd travail de mise à jour.

##### 1. Le fonds de la bibliothèque populaire

Ce fonds n'a jamais bénéficié d'une politique d'acquisition cohérente. D'après Madame Pidoux, actuelle responsable du secteur adultes de la médiathèque, les acquisitions n'ont pas été effectuées en fonction des besoins d'une bibliothèque publique. (A noter que la bibliothèque acquérait une grande partie de ses ouvrages par dons divers). Le lectorat, composé essentiellement de lycéens, professeurs et personnes âgées, a influé fortement sur la nature du fonds de documents. Le bibliothécaire, responsable de "la populaire", acceptait en général toutes les propositions d'achat du public : si cette écoute est favorable en soi, elle a donné une certaine orientation à la bibliothèque, structure réservée à des personnes bien ciblées.

Dans ces conditions, l'élargissement et le rayonnement de la bibliothèque populaire étaient difficilement réalisables. Il a résulté de cette gestion, un fonds très inégal en qualité et quantité de documents selon les domaines, plus apparenté au fonds d'une bibliothèque d'étude, qu'à celui d'une bibliothèque de lecture publique.

Cette vision quelque peu caricaturale permet de mieux comprendre le peu d'impact de la structure, située au coeur de la ville, et pourtant peu fréquentée, pas ou mal connue des bisonnets, du temps de son fonctionnement.

Le fonds de cette bibliothèque comptait environ 35000 ouvrages, (Madame Pidoux a avancé le chiffre de 40000; beau-

coup de livres n'étant pas recensés). Certains secteurs étaient hyper-développés, en particulier le théâtre, la poésie, la littérature, les arts... Les secteurs quasi-inexistants concernaient essentiellement la vie quotidienne, les nouvelles technologies, l'information... en résumé, des ouvrages qui sortent beaucoup dans les bibliothèques publiques. Par ailleurs, il n'y avait ni ouvrages de référence, ni bandes dessinées.

Aucune politique de mise à jour cohérente n'avait été effectuée, (le bibliothécaire enlevait parfois quelques ouvrages des rayons), les livres s'entassaient dans un relatif désordre, pour certains domaines.

La récupération de ce fonds peu adapté à priori, cependant important et donc globalement intéressant, s'est faite en plusieurs étapes, que nous allons décrire maintenant.

1. La réorganisation du fichier manuel : on a supprimé les fiches dont les livres avaient disparu. On a mis de côté les fiches des livres intéressants de par leur contenu, mais détériorés physiquement, ce, afin de les racheter (Il est en effet difficilement concevable d'ouvrir une structure nouvelle et de proposer un fonds peu attrayant).

2. Le tri des ouvrages : On a conservé 26 000 ouvrages. Les ouvrages écartés du fonds ont connu des destinées différentes, selon leur contenu : ainsi, on a donné à la bibliothèque municipale classée, des livres d'une valeur certaine, relevant d'avantage d'un fonds ancien. On a fait don à la bibliothèque universitaire d'ouvrages d'érudition, plus utiles à des étudiants et chercheurs qu'au grand public. On a légué aux foyers de personnes âgées, les livres jugés d'un intérêt limité, tels que les romans de la collection Arlequin, (ouvrages peu chers que les intéressés peuvent acheter, estime Madame Pidoux), et les livres obsolètes, (d'un contenu vraiment très vieilli). Le reste des ouvrages est parti au pilon (papier recyclé).

3. La constitution du fichier matières : il existait un fichier matières à la bibliothèque populaire, mais le classement "maison" était incomplet, (des livres présents à la bibliothèque n'y figuraient pas), et très insuffisant.

Il a fallu repartir à zéro pour l'indexation des livres sélectionnés. La classification Dewey a été retenue pour l'attribution des cotes et le rangement des livres sur les rayons. (Cette classification est utilisée dans la plupart des bibliothèques modernes, malgré les défauts qui lui sont propres, en l'occurrence, un certain retard et une forte influence de la civilisation américaine.)

Les romans ont été réorganisés sans distinction de classe. La cote précise cependant s'il s'agit d'un roman de science-fiction : SF, ou d'un roman policier : PL. Signalons qu'en complément de ce travail d'attribution des cotes, tous les livres ont été recouverts.

4. La saisie informatique : La saisie informatique a constitué une part très conséquente de ce travail de réorganisation. Le logiciel permet d'attribuer un maximum de quatorze mots-matières pour l'indexation analytique des ouvrages. On a appliqué l'indexation, sans établir de hiérarchie entre les termes choisis : pas de vedettes, ni de sous-vedettes. Des regroupements de concepts sont possibles lors de la recherche.

Cette étape représente une tâche très longue.

- Les romans (environ 9000), ont tous été saisis : leur recherche est possible par le nom de l'auteur et le titre.

- les documentaires ont été saisis suivant l'une ou l'autre de ces modalités :

- la saisie totale : toutes les informations sont entrées dans le système informatique (nom de l'auteur, titre, éditeur, mots-matières...etc)

- la saisie minimale : seuls sont entrés le numéro de code à barre et la cote. Cette opération a obéi aux impératifs créés par l'ouverture de la médiathèque. Elle a permis la mise en libre accès de tous les livres aux lecteurs, (tous les ouvrages sont empruntables car ils font tous l'objet d'une saisie).

Par contre, la recherche informatisée se limite aux seuls livres traités de manière complète.

Actuellement, la saisie informatique du fonds de la bibliothèque populaire se poursuit.

## 2. Les acquisitions nouvelles

### 2.1. Le budget consacré à l'achat d'ouvrages

Avant l'étude des nouvelles acquisitions du secteur adulte de la médiathèque, et des critères qui ont présidé à leur choix, l'examen du budget s'avère nécessaire.

En 1986, après renseignements pris au service des affaires culturelles de la mairie, le budget se répartit de cette manière :

#### INVESTISSEMENT

- acquisition mobilier et matériel culturel	647 999,16
- acquisition mobilier et matériel divers	228 175,92
- travaux bâtiment	1 567 382,64
Total	3 143 557,72

#### FONCTIONNEMENT

649 775

Il n'est malheureusement pas possible d'avoir un budget d'acquisition d'ouvrages, avant ouverture, précis. 245 000 francs semble être l'approximation la plus vraisemblable. Cette imprécision explique en partie l'effort financier dirigé essentiellement vers l'aménagement du bâtiment et l'informatisation, (les travaux concernant la médiathèque ont commencé en 1985 et ont nécessité à ce moment-là, un budget d'investissement de 193 430,93<sup>F</sup>). Si l'acquisition de nouveaux documents s'est bien évidemment révélée indispensable, elle n'a pas constitué une priorité principale. A ce propos, la responsable du secteur adulte relève l'insuffisance des moyens qui

lui ont été alloués : elle a pu acheter avant l'ouverture environ 3 500 livres, ("entre 3500 et 4000", dit-elle). L'ajout de ces acquisitions au fonds de livres récupérés de la Bibliothèque populaire donne une collection de 30 000 ouvrages environ, chiffre relativement faible pour une ville de l'importance de Besançon.

Le budget prévisionnel de 1987 se décompose ainsi :

#### INVESTISSEMENT

- acquisition mobilier et matériel culturel	552 500,00
- acquisition mobilier et matériel divers	273 700,00
- travaux bâtiment	120 000
Total	946 200

#### FONCTIONNEMENT

595 150,00

(dont 168 000 F pour l'achat de livres)

Les informations concernant l'année 1987 sont plus précises. Madame Pidoux dispose de 300 000 F pour l'acquisition de documents destinés à la lecture adulte. Elle déplore encore l'insuffisance de cette somme : fin avril, 150 000 F étaient déjà dépensés. Cette dépense s'explique en partie par l'achat d'ouvrages coûteux, (ouvrages de référence, encyclopédies, dictionnaires...), indispensables à la consultation sur place.

## 2.2. Nature des acquisitions et critères de choix

Les acquisitions ont répondu à deux nécessités, la première étant de compléter les classes Dewey peu représentées, la seconde de créer des collections d'ouvrages qui n'existaient pas à la bibliothèque populaire.

L'acquisition de nouvelles collections est incontestablement plus facile à évaluer : on a créé entièrement le fonds de bandes dessinées (sur les conseils d'une librairie spécialisée), d'encyclopédies et dictionnaires.

Les autres acquisitions se sont faites au "coup par coup". La découverte des lacunes du fonds de la bibliothèque populaire a orienté les achats, effectués surtout dans le domaine de la vie pratique, des nouvelles technologies, de la science-fiction et du roman policier.

La question de la place ne s'est pas réellement posée : les 935 mètres linéaires de rayons, peuvent en effet supporter environ 40 000 documents. On a pu classer sans difficultés majeures les 30 000 livres du secteur adulte, avec une séparation marquée entre ouvrages de référence, romans et documentaires. Enfin, toutes les acquisitions ont fait l'objet d'une saisie informatique complète.

L'absence de statistiques ne permet pas une connaissance précise du fonds. On a une évaluation quantitative globale de 30 000 ouvrages, mais non qualitative. Les classes Dewey sont toutes représentées, sans que l'on sache exactement combien de documents les composent.

La connaissance précise du stock n'a pas fait l'objet d'une attention particulière, lors de l'ouverture de la médiathèque, d'autres problèmes étant plus urgents à résoudre, (en particulier, l'informatisation). On a par ailleurs accordé une grande importance à la signalisation destinée au public dans la salle de prêt, signalisation qui indique clairement par des panneaux et des flèches de couleur, les grandes rubriques. La présentation est par ailleurs attrayante et organisée.

Cette méconnaissance ou connaissance approximative du fonds d'ouvrages n'est pas en fait un signe particulier de la médiathèque de Besançon. En France, peu de bibliothécaires savent réellement ce dont ils disposent dans leurs bibliothèques. Mais une gestion éclairée des stocks oblige à la connaissance du fonds, et peut grandement faciliter l'orientation des acquisitions, permettre la réalisation d'économies budgétaires et améliorer l'impact de la bibliothèque ou de la médiathèque. (Il est bien de toucher les 20 % ou 30 % d'une population, encore faut-il les conserver).

La médiathèque de Besançon remplace une structure qui avait un siècle de retard. Par une gestion efficace, elle doit rattraper le temps durant lequel, la population a été privée d'un réel service de lecture publique. Le premier bilan s'avère encourageant, nous examinerons dans quelles directions la médiathèque peut encore évoluer.

### 3. Premier bilan de fonctionnement

La médiathèque Pierre Bayle de Besançon est ouverte du mercredi au vendredi de 13h à 19h, le samedi de 14h à 18h. Un élargissement des horaires d'ouverture au public est prévu, lorsque le travail nécessité par l'informatisation sera moins conséquent.

La salle de prêt adultes, comme celle des périodiques, est très fréquentée : aucune statistique ne permet de donner le taux moyen de fréquentation durant une journée, mais après cinq mois d'ouverture, on sait que 4300 personnes sont inscrites, (public qui dépasse largement les 2500 lecteurs de la bibliothèque populaire). Le public, d'après Madame Pidoux, est plus jeune. Les personnes âgées, qui fréquentaient la bibliothèque populaire, viennent peu à la médiathèque, semble-t-il, et ont dû se replier sur les bibliothèques de quartier.

Un cahier est à la disposition des lecteurs, afin qu'ils émettent leurs vœux d'acquisitions. Madame Pidoux en tient compte régulièrement : c'est à l'occasion des recherches, dit-elle, que l'on se rend compte des manques.

Actuellement, le fonctionnement tient compte du schéma (voir page 35), proposé dans le projet de Monsieur Faivre. Depuis le mois de janvier, les responsables des annexes et du secteur adultes de la médiathèque, se réunissent tous les quinze jours, afin de prendre les décisions en matière d'achats. Madame Pidoux se sert principalement de Livres Hebdo, les bibliothécaires des annexes utilisent Livres de France. Ces réunions assurent la cohérence des acquisitions, au sein du réseau de lecture publique. On évite de cette manière, de multiplier les exemplaires d'un même ouvrage (sauf nécessité, comme pour le roman d'Umberto Eco : "Le nom de la rose"). Les possibilités

d'échanges entre annexes et médiathèque sont réelles. On envisage toujours les acquisitions, en s'appuyant sur le fait que la section adultes Pierre Bayle, est la bibliothèque de référence.

Une fois par mois, les bibliothécaires, certains libraires et universitaires de Besançon se rencontrent et sélectionnent six ouvrages environ, pour Bisontel, programme d'information bisontine sur minitel, (avec des informations municipales, les films à l'affiche, des jeux, des choix d'ouvrages...) Cela fournit aux bibliothécaires une occasion supplémentaire, de s'informer de la production éditoriale courante.

### Conclusion

La médiathèque, après cinq mois d'ouverture, se heurte principalement à deux problèmes :

1. Le manque de personnel : on pourrait, grâce à une opération d'embauche, même temporaire, en finir avec la saisie informatique, et ainsi, augmenter les horaires d'ouverture au public.

2. Des locaux peu pratiques et insuffisants : les responsables de la section périodiques en particulier se plaignent de leurs archives éloignées de la salle de consultation, (il est vrai que le bâtiment ancien, outre des avantages esthétiques, présente bien des inconvénients au niveau du fonctionnement).

Le manque de place risque également de se poser à plus ou moins longue échéance : la Direction du Livre prévoit pour une médiathèque du type de celle de Besançon, 40 000 ouvrages en prêt, et 9000 ouvrages de référence, ce, après quatre ou cinq ans d'ouverture. Or, la salle de lecture adultes ne peut contenir qu'un maximum de 40 000 livres sur les rayons, (les ouvrages en prêt étant exclus). Le projet de création d'une réserve, repoussé à 1989, n'est pas sûr d'avoir des suites

positives. (Aux dernières informations, une demande de suppression de la cafétéria, permettrait de résoudre une bonne partie des problèmes.)

Cela nous conduit à envisager la politique d'acquisition pour les temps à venir, et de poser dans la dernière partie, cette question : comment la politique d'acquisition peut-elle répondre de manière pertinente aux centres d'intérêt du public, tout en étant dépendante d'une place disponible limitée, et de réelles contraintes budgétaires ?

## V. PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE D'ACQUISITION DES DOCUMENTS

La méthode utilisée pour la constitution du fonds du secteur adultes de la médiathèque a reposé dans une large mesure sur le jugement subjectif des bibliothécaires, à qui la tâche a été confiée. Il ne s'agit pas de dénigrer cette façon de procéder, car elle repose sur le savoir-faire et l'expérience en lecture publique de personnel responsable. La récupération d'un fonds ancien, la sélection d'ouvrages parmi ce fonds, les achats, ne pouvaient être effectués que par des professionnels chevronnés.

Cependant, dans le souci d'une politique d'acquisition adaptée, il serait utile, maintenant que la médiathèque fonctionne depuis plusieurs mois, de procéder à une évaluation scientifique des premiers résultats. Cette évaluation évitera une dispersion des efforts dans des voies inutiles, elle permettra de répondre aux besoins des utilisateurs, et s'insèrera tout à fait dans le projet de politique globale du réseau. "Evaluer pour évoluer" : cette conception du travail suppose une maîtrise de l'équipement dont on a la charge, et entre autres exigences primordiales, la capacité de rassembler des données objectives, de les analyser, et les utiliser à bon escient. Sans cela, les problèmes de gestion auront une fâcheuse tendance à s'amplifier. Ainsi, par exemple, la gestion empirique d'un fonds, peut aboutir dans un cas extrême, à une bibliothèque "conservatoire" ou "museum", dont la mise à jour sera d'autant plus délicate, qu'envisagée tardivement et sous l'effet d'urgence.

Les contraintes budgétaires, un espace limité pour les collections, et toutefois, la volonté de faire de la médiathèque un lieu ouvert à une large tranche de la population, constituent les éléments favorables à une politique d'acquisition rigoureuse.

Le module statistique de Dobis/Libis, fournira dès qu'il sera opérationnel, des données quantifiables, telles les informations concernant les lecteurs, le fonds d'ouvrages,

(quantité et nature des documents), les prêts (nombre de prêts établis selon le domaine des documents)... L'exploitation pertinente de ces données, peut faciliter la gestion du stock d'ouvrages.

En premier lieu, on peut calculer le taux de rotation, qui permet de donner la mesure de la circulation des livres. Il s'agit du rapport des prêts au fonds d'ouvrages. Un taux fort correspondant au fonds d'une classe donnée de la classification Dewey, prouve que la classe est trop sollicitée par rapport à ce qu'offre la bibliothèque. Un taux faible signale que le fonds est trop important dans un domaine, ou inadapté par rapport à la demande du public. (Rappelons que le taux moyen varie de 5 à 7).

En second lieu, et pour une étude plus approfondie, on a la possibilité de se référer à des méthodes de gestion des stocks éprouvées. Si en France, cette question n'a passionné que peu de bibliothécaires, elle a par contre, suscité plus de recherches et d'applications, du côté des Etats-Unis et de l'Angleterre, (ce, au vu d'une littérature professionnelle abondante en la matière).

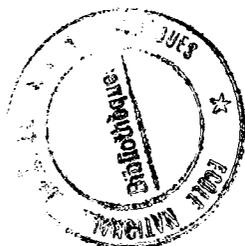
Mc Clellan, bibliothécaire anglais, a mis au point un système de contrôle des stocks, alors qu'il exerçait ses activités à la bibliothèque publique de Tottenham, entre 1950 et 1965. Les équations qu'il propose, intègrent la capacité de la bibliothèque (en nombre de volumes ou mètres linéaires), l'usage (donné par le nombre d'ouvrages en prêt) et ce qu'il nomme, "la fraîcheur du fonds". L'application de ces équations, que nous ne développerons pas ici, permet de déterminer catégorie par catégorie, le stock optimum, ainsi que le nombre d'ouvrages à ajouter, pour répondre à la demande.

Le travail de ce bibliothécaire, suivi de manière inégale dans les bibliothèques anglaises, suscite aujourd'hui un intérêt nouveau, tel en témoigne l'article de Nick Moore : "Le stock est de taille", dans le BBF n°29, de 1984. Le succès des bibliothèques publiques dépend largement des fonds mis à la

disposition du public. La mesure de l'efficacité de ce fonds, au moyen des critères définis par Mc Clellan, est tout à fait possible à la médiathèque de Besançon. (Expérimentée à Saint-Etienne où elle s'est avérée positive, cette gestion des stocks apparaît bien constituer une solution d'avenir pour les bibliothèques en libre accès). Il est vrai que le travail préliminaire est relativement conséquent, mais il peut être effectué par du personnel non professionnel, qui chargé uniquement du recueil des données et de l'application des formules, laisse aux spécialistes l'interprétation et la décision finale.

En troisième lieu, la médiathèque de Besançon peut se servir de la méthode DC (méthode de désherbage des collections), explicitée dans le dossier technique n°5 de la BPI. Cet outil fournit les critères d'élimination de la classe Dewey : si ceux-ci ne constituent pas une vérité absolue, ils suggèrent néanmoins des pistes intéressantes, pour une élimination contrôlée des ouvrages d'un fonds.

En conclusion, les données quantifiables suivantes : l'offre éditoriale (évaluée à partir des classes de Livres Hebdo), le budget d'acquisitions et les besoins de la bibliothèque (calculés par exemple selon les critères de Mc Clellan), ne doivent pas être envisagées séparément. Grâce à cet ensemble de données, la médiathèque de Besançon a les moyens de développer une politique d'acquisition, orientée véritablement vers les besoins des lecteurs.



C O N C L U S I O N

La mise en place du réseau de lecture publique de Besançon, se poursuit encore à l'heure actuelle. Le projet de développement de la lecture publique dans cette ville, a exigé un examen approfondi des structures existantes, et une étude prospective des moyens à mettre en oeuvre. Trois axes importants de travail ont pu être définis lors de la restructuration : une nouvelle organisation administrative, l'aménagement de locaux anciens et inadaptés, l'informatisation.

"Automatiser sa bibliothèque, c'est entreprendre une démarche qui exigera d'importantes ressources, financières, humaines, psychologiques ; c'est décider de remettre en question le fonctionnement de la bibliothèque et de modifier le service rendu vers l'utilisateur", dit Serge Salomon, ingénieur responsable du projet d'informatisation de la Bibliothèque Nationale. Cette réflexion s'applique parfaitement au cas de Besançon, où l'informatisation, et plus globalement, le projet de rénovation des bibliothèques, ont bousculé un siècle d'histoire.

Parallèlement au travail d'automatisation et de restructuration matérielle et administrative, les bibliothécaires ont dû remettre à jour un fonds ancien, tâche dont on ne dira jamais assez qu'elle fut énorme. Il est regrettable que cette étude n'ait pas fourni les premiers résultats quantifiables de la politique de constitution du fonds, le logiciel Dobis/Libis n'étant pas en mesure actuellement, de donner des statistiques.

Aujourd'hui, "les besoins d'évaluation se font pressants, ne serait-ce que pour une rationalisation des choix budgétaires, une optimisation des ressources", affirme Roland Ducasse, dans le tome 30, n°2, du BBF de 1985. L'informatique peut grandement aider à évaluer les besoins des utilisateurs, à condition que les bibliothécaires s'y intéressent de près. C'est pourquoi le choix d'un logiciel nécessite la prise en compte du système d'évaluation qu'il intègre : cet outil doit être en mesure de fournir plus qu'une simple statistique comptable, en l'occurrence, des informations utiles à la gestion : que ce soit pour orienter une politique d'acquisition, solliciter d'avantage une classe de lecteurs, promouvoir une discipline...

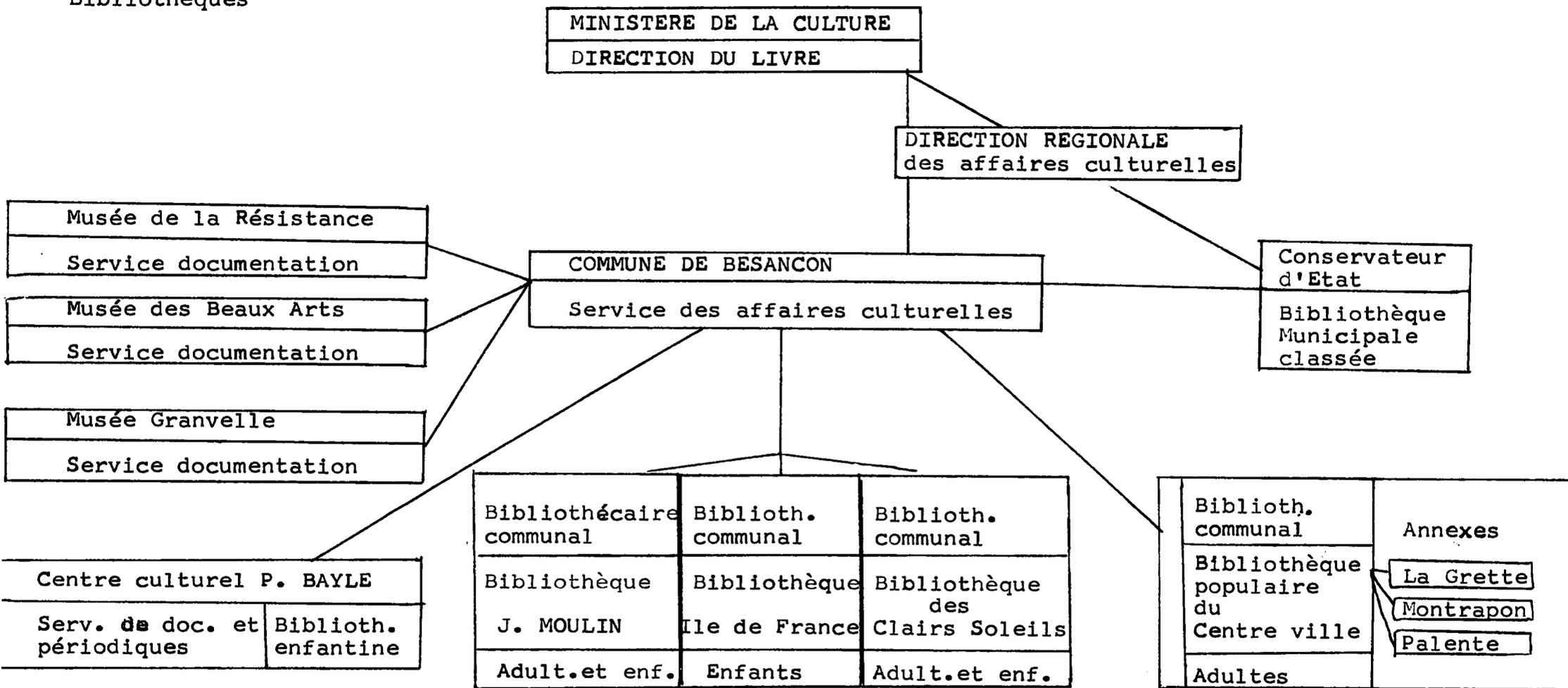
Il reste qu'une gestion rigoureuse des stocks est tout à fait indiquée à la médiathèque Pierre Bayle, étant donné les possibilités offertes par le logiciel Dobis/Libis, et surtout, le désir du personnel, de faire de ce lieu un espace ouvert au plus large public. L'évaluation scientifique des services de la médiathèque, est la condition d'une évolution positive et d'une politique efficace de gestion.

A N N E X E S

A D M I N I S T R A T I V E S

(Situation en 1985)

Relations entre  
Bibliothèques



(SITUATION EN DÉC.85)

	LECTURE PUBLIQUE						SERVICES DOCUMENTATION			BIBLIOTHÈQUE MUNIC. CLASSEE
BIBLIOTHEQUES	Bibl. du centre ville. Adultes : 35000 livres y compris annexes M.P.T.	Bibl. des jeunes P. Bayle Enfants 16000 livres	Bibl. J. Moulin Adultes et enfants 14500 livres	Bibl. Clairs Soleils Adultes et enfants 13000 livres	Bibl. Jeunes Ile de France Enfants 10 000 livres	Service des périodiques P. Bayle 400 titres	Sec Documenta-tion, Musée de la Résis-tance 2000 livres	Sec documen-tation Ecole des Beaux-Arts 5000 livres	Sec Documen-tation du Musée Granville	Bibliothèque Municipale Classée
Conservateur d'état										4 temps pleins
Bibliothécaire 2° catég. CAFB+licence	1 temps-plein	1 temps-plein 1 mi-temps	2 temps-plein 1 mi-temps	3 temps-pleins	1 temps-plein 2 mi-temps		1 temps-plein	1 temps-plein	1 temps-plein	Archiviste 1 mi-temps
Sous biblio-thécaire	1 temps-plein	1 mi-temps		1 temps-plein						2 temps pleins 1 mi-temps
Employé de bibliothèque	2 temps-pleins		2 temps-pleins		1 temps-plein					1 temps plein 1 60%
Animateurs		5 mi-temps		2 mi-temps	1 mi-temps + 1 3/4 de tps + 1/4 de tps	3 temps pleins				
Rédacteurs	1 temps plein									2 temps-pleins
Commis de bureau						1 mi-temps				1 temps plein
Agent de bureau	3 temps pleins 1 mi-temps	1 mi-temps		2 mi-temps			1 temps plein			1 temps plein 1 mi-temps 1 3/4 de temps
Autre pers.										3 temps pleins
Vacataire		10h		15h						
TOTAL des agents par Bibliothèque	10	8+vacataire	5	8+vacataire	7	4	2	1	1	19
TOTAL des postes par biblioth.	9 et 1/2	4 et 1/2	4 et 1/2	6	4 et 1/2	3 et 1/2	2	1	1	16

**TARLEAU RECAPITULATIF DES EQUIPEMENTS EXISTANT DANS LES QUARTIERS**

Découpage P.O.S.	QUARTIER	NOMBRE D'HABITANTS (P.O.S.)	BIBLIOTHEQUE DENOMINATION ADRESSE	VOCATION	NOMBRE D'OUVRAGES EN 1984	AUG. MOYENNE EN 1984-85 du nbre d'ouvrages	NOMBRE DE PRETS EN 1984	NOMBRE DE PRETS EN 1985	SURFACE
01	Centre Ville	14 775 h	"Municipale Classée" rue de la Bibliothèque	Conservation, recherche, étude	250 000		8 024 prêts 14 505 cons.		2 400 m <sup>2</sup>
			"Populaire". Place de l'Hôtel de Ville	Prêt aux adultes	24 000	9,4%	130 000	143 242	180 m <sup>2</sup>
			"Infantine Pierre Bayle" 27. rue de la République	Prêt aux jeunes	16 000	11,5%	16 000	19 219	250 m <sup>2</sup>
			"Service de documentation et périodiques". 27 rue de la République	Prêt sur place uniquement - Périodiques et dossiers	400 titres		100 pers/jour		110 m <sup>2</sup>
02	Chaprais	9 316 h							
03	Bregille	9 076 h	"Clairs-Soleils" 53 bis rue de Chalezeule	Prêt adulte/enfant	13 000	31%	45 000	28 687	380 m <sup>2</sup>
04	Chapelle des Buis. Les Vallières-Velotte	4 681 h	Annexe dans la M.P.I. de la Grette	Prêt adulte/enfant	2 500			9 481	80 m <sup>2</sup> locaux polyval.
05	Planoise	17 846 h	Jean Moulin, Place J.Moulin	Prêt adulte/enfant	14 800	18%	60 000	60 117	200 m <sup>2</sup>
			Ile de France, 15 avenue de l'île de France	Prêt aux enfants	9 822	10,7%	31 000	27 457	150 m <sup>2</sup>
06	Zone indust.	568 h							
07	St Ferjeux	7 431 h							
08	La Butte	8 400 h							
09	Montrapon	12 671 h	Annexe dans la M.P.I.	Ouverture 8h/sem. prêt enfants	1 600	28,3%		10 724	15 m <sup>2</sup> locaux polyval.
10	St Claude	7 587 h	Bibliothèque d'association						
11	Chasnot	7 216 h							
12	Palente	12 582 h	Annexe dans MJC	Ouv.ed/enf 11h/sem.	3 500	14,3%		13 860	30 m <sup>2</sup>
13	Secteur nord	3 876							

\* Un budget d'investissement a été utilisé pour la création du secteur adultes

POINTS DE DESSERTE FIXES : Centrale : 3 120 m2  
6 à 12 annexes : 5 400 m2

Documents en libre accès	Livres	Disques	Périodiques
Total	216 000	38 700	579
Centrale	66 900	14 700	259
Annexes	150 000	24 000	320
Acquisitions annuelles (total)	29 800	6 570	579

Personnel : 58 agents dont 7 bibliothécaires et 23 sous-bibliothécaires  
Centrale : 23 ; Annexes : 35.

NORMES INDICATIVES DE LA DIRECTION DU LIVRE (MINISTERE DE LA CULTURE) POUR UNE VILLE DE 120 000 HABITANTS.

**CONSERVATEUR EN CHEF DES  
BIBLIOTHEQUES : CHEF DE SERVICE**

*Bibliothécaire 1ère catégorie*

*Responsable de la lecture publique*

*Attaché*

*Responsable de l'administration  
générale*

*Conservateur d'état*

*Responsable de la bibliothèque d'étude  
et de recherche*

**MEDIATHEQUE**

*Bibliothécaire 2e catégorie  
Respons. Lecture adulte*

*Bibliothécaire 2e catégorie  
Responsable Sce périodiques*

*Bibliothécaire 2e catégorie  
Responsable du secteur son-  
ore et audiovisuel*

*Bibliothécaire 2e catégorie  
Respons. Secteur jeunesse*

*Bibliothécaire 2e catégorie  
Responsable service technique*

*Concepteur et animateur respon-  
sable des animateurs pour le  
réseau de la bibliothèque*

*1 bibliothécaire 2e catégorie  
responsable par bibliothèque de  
quartier + biblio.adjoint*

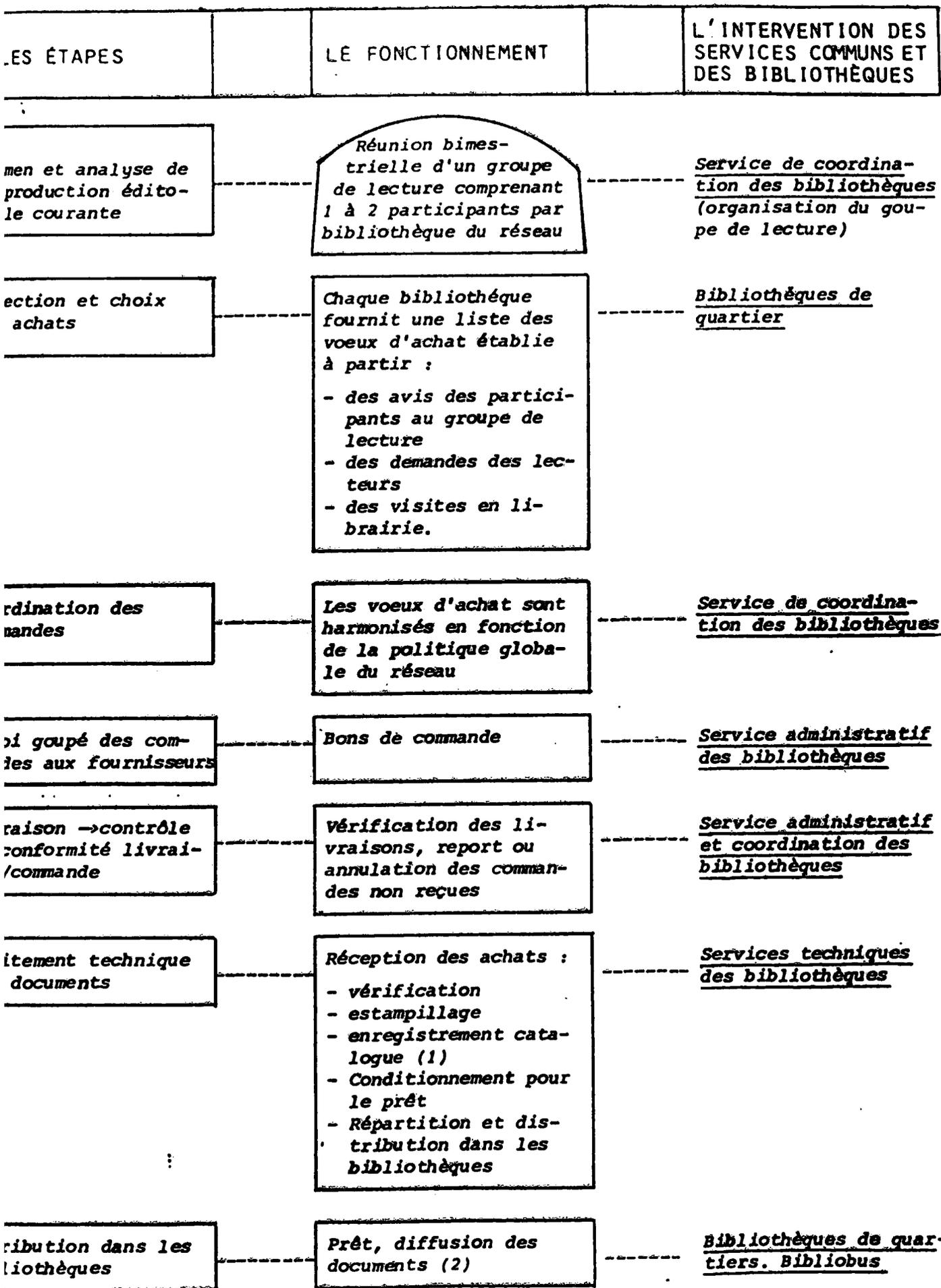
**SERVICE ADMINISTRATIF  
DU RESEAU**

- secrétaires
- Rédacteurs
- sténodactylos
- agent de bureau
- OPI
- concierge

**SERVICE DE LA  
MUNICIPALE CLASSEE**

*Fonds ancien :* - manuscrit  
- incunables  
- dessins  
- estampes  
- monnaies et médailles  
etc...

*Fonds d'étude :* - ouvrages  
- périodiques  
- documentation  
*Dépôt légal etc...*



Le catalogage peut être partagé entre les bibliothèques dès que l'information est généralisée dans le réseau  
chaque bibliothèque doit porter sa marque sur la couverture pour identifier l'attribution



B I B L I O G R A P H I E

Allen, G.G. The management use of library statistics.  
IFLA journal, p.11, n°3, 1985, 211-221.

Cossette, A. Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque :  
analyse des études majeures. Documentation et bibliothèques,  
septembre 1978, 115-128.

Gore, D. Things your boss never told you about library  
management. Library journal, avril 1, 1977, 765-770.

MacClellan, A.W. The logistics of a public library bookstock.  
London, Association of Assistants librarians, 1978.

Moore, N. Le stock est de taille : la gestion systématique des  
stocks dans les bibliothèques publiques. Bulletin des bibliothèques  
de France, p.29, n°2, 1986, 130-136.

Le désherbage : élimination et renouvellement des collections  
en bibliothèque. Paris, B.P.I., 1986.

